

Marges bénéficiaires des entreprises belges*

2019	42%
2020	42,4%
2021	46,8%

Augmentation
salariale maximale

+ 0,4%

*L'excédent brut d'exploitation en % de la valeur ajoutée. Chiffres du troisième trimestre, Banque nationale de Belgique.

Il est temps d'agir!

Grande manif nationale

lundi 20 juin!

Gare de Bruxelles-Nord / 11h



Scannez le QR code
pour plus d'infos



La vie est **chère.** Il faut **de meilleurs salaires!**

La vie est de plus en plus chère. Le chauffage, la nourriture, les carburants, le logement... les prix ont explosé. En parallèle, les entreprises belges réalisent des marges bénéficiaires historiquement élevées. Pour la première fois, elles ont franchi le seuil symbolique des 30 milliards d'euros de bénéfice brut par trimestre. Et cela, pendant trois trimestres consécutifs. Ce chiffre est également bien plus élevé que chez nos voisins français, allemands et néerlandais.

Ce profit n'est pas une mauvaise chose en soi, sauf quand il est réalisé sur le dos des travailleurs. Les profits plantureux ne ruissellent que peu vers les salaires des travailleurs. La part qui va au capital, en revanche, augmente fortement.

En Belgique, le problème, ce n'est pas le coût salarial, c'est la répartition des profits. Il faut que les salaires puissent à nouveau augmenter sensiblement. Or, la loi sur la norme salariale nous l'interdit. Et n'autorise qu'une très faible progression pour les salaires.

La CSC, la FGTB et la CGSLB veulent une prise de conscience politique. La loi sur la norme salariale doit être modifiée. 87 390 personnes (il nous en fallait 25 000) ont signé notre pétition en ce sens! Le Parlement est désormais obligé d'entamer le débat sur ce sujet. Nous devons continuer à mettre la pression, c'est pour cela que nous organisons une grande manifestation le 20 juin.

Il est temps d'agir!

Grande manif nationale

lundi 20 juin!

Gare de Bruxelles-Nord / 11h

